



Conférence internationale de Pékin sur les femmes et la désertification

Organisée par les gouvernements d'Algérie, de Chine et d'Italie en coopération avec le secrétariat de la CCD

Pékin, Chine, 29 mai – 1^{er} juin 2006

Projet d'ordre du jour et programme de travail

1. Contexte

“...les femmes vivant dans les zones arides comptent souvent parmi les plus pauvres d'entre les pauvres et ne disposent que de peu de moyens pour inculquer un réel changement. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la sécheresse souligne le rôle essentiel qui leur revient dans sa mise en œuvre. Cependant, dû au fait que l'accès à la propriété ainsi que le pouvoir de décision en matière de terres et de cheptel reste essentiellement cantonné aux hommes, les femmes participent peu à la conservation des sols et sont souvent exclues des projets de développement, des efforts visant à élargir les activités agricoles et du processus politique dans son ensemble...”

Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies

le 17 juin à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse

1. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) propose une perspective novatrice en consacrant une approche de la base au sommet en matière de formulation de politique. Le texte met à plusieurs reprises l'accent sur l'importance d'une participation pleine et entière de l'ensemble des parties prenantes, y compris de la société civile, et souligne le rôle important tenu par les femmes en matière de gestion durable des terres dans les régions arides. La Convention appelle l'ensemble des Parties à accentuer les efforts de sensibilisation autour de ce rôle et à faciliter la participation active des femmes aux processus et initiatives politiques en matière de désertification. Il ne s'agit plus simplement d'inclure les femmes dans la gestion des terres agricoles. Leur donner plus de pouvoir est une condition essentielle au moment de concevoir les stratégies de réduction de la pauvreté dans les régions souffrant de la désertification et de la sécheresse.

2. La quatrième Conférence internationale sur les femmes (Pékin, 4-15 septembre 1995) a reconnu que les femmes étaient le plus souvent les premières victimes de la constante dégradation de l'environnement. Leur santé et leurs revenus sont menacés par la déforestation à grande échelle, la désertification, la sécheresse et l'épuisement des ressources agricoles, côtières et marines. Les femmes les plus durement touchées appartiennent aux communautés rurales et autochtones, leur survie quotidienne dépend directement de la durabilité des écosystèmes. Dans sa plate-forme d'action, la Conférence a appelé la communauté internationale, y compris la société civile et le secteur privé, à prendre des mesures stratégiques visant à éradiquer les inégalités entre les sexes dans la gestion des ressources naturelles et la sauvegarde de l'environnement.

Dix ans après la conférence de Pékin, les conditions de vie des femmes en milieu rural ont-elles changé ?

Les femmes jouent-elles toujours un rôle à part dans la lutte contre la désertification ?

Le fait que la décision soit prise par un homme ou une femme a-t-il une importance pour la gestion des terres ?

3. Aujourd'hui, il est reconnu que les femmes jouent un rôle particulier dans la promotion du développement rural en raison de leur proximité quotidienne avec les ressources naturelles. Cependant, les projets de développement rural et les programmes vivres contre travail qui ciblaient exclusivement les femmes n'ont eu qu'un succès limité. Il est devenu évident qu'en matière de lutte contre la dégradation des sols et la pauvreté rurale, l'accent mis uniquement sur les femmes s'avère peu productif si la question essentielle de l'inégalité entre les sexes n'est pleinement abordée.

4. C'est en tenant compte de ces diverses problématiques que le secrétariat de la CCD, en collaboration avec les pays Parties et les organisations internationales, a décidé d'organiser dans le même pays que celui qui avait accueilli la conférence de 1995 une conférence mondiale sur le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification.

5. Cette Conférence se tiendra en 2006 et constituera de ce fait l'un des événements marquant de l'Année internationale des déserts et de la désertification, telle que décrétée par l'Assemblée générale des Nations Unies.

6. A cet égard, il y a lieu de souligner que déjà en 2005 la problématique « femmes et désertification » était au centre des célébrations de la journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse (résolution de l'Assemblée générale A/RES/49/115 du 19 décembre 1994). De ce fait, les résultats de plusieurs initiatives entreprises en 2005 par des pays et des communautés locales à travers le monde seront présentés pendant la Conférence.

2. Objectifs

7. La Conférence permettra aux participants d'examiner les voies et moyens de renforcer les liens entre les principaux acteurs au sein des diverses Parties affectées. Elle permettra de ce fait en particulier :

- La création de mécanismes d'examen et d'évaluation visant à donner davantage de pouvoir aux communautés locales et en particulier aux femmes, afin de permettre aux usagers finals de participer pleinement aux décisions portant sur l'utilisation des terres et l'adoption de techniques de gestion durable des sols.
- Le partage d'expériences entre communautés locales et associations internationales de femmes à travers la présentation d'expériences illustrant les succès obtenus et les obstacles encore existants. Cette démarche facilitera la rédaction de recommandations à même de renforcer l'interface CCD/Pékin de 1995 en matière d'orientations stratégiques visant à donner leur juste place aux femmes dans la gestion des écosystèmes arides.
- L'identification et la mise sur pied de moyens adéquats pour la dissémination de technologies appropriées permettant d'améliorer l'accès aux informations dans les régions sujettes à la désertification et le lancement d'activités pilotes aux niveaux national, sous-régional et régional garantissant une pleine prise en compte des questions de genre dans l'élaboration des programmes d'action promus par la CCD.
- L'identification d'un mécanisme permettant la canalisation de recommandations en matière d'actions prioritaires vers les décideurs, y compris la Conférence des Parties à la CCD (CdP) et la communauté des bailleurs de fonds. Ce mécanisme permettra en outre d'assurer une information régulière sur les progrès effectués par l'intermédiaire de canaux à identifier.

3. Langues de travail

8. Pendant les sessions plénières, les langues de travail de la Conférence seront le chinois, l'anglais, le français et l'espagnol.

4. Participants

9. La Conférence réunira des participants originaires des pays constituant les cinq Annexes régionales de la CCD, y compris des représentants de la société civile et des experts en développement durable et

questions de genre. L'accent sera mis en particulier sur l'agriculture, la conservation des sols et les organisations communautaires. Il est également prévu qu'un certain nombre de représentants de haut niveau des pays Parties ainsi que des personnalités éminentes participent à la Conférence.

10. Des représentants des agences spécialisées des Nations Unies, des institutions financières, des agences de coopération bilatérales et de la communauté scientifique seront également invités à se joindre aux débats.

5. Documentation

11. Outre ce projet d'ordre du jour et de programme de travail, une note d'information destinée aux participants inscrits sera publiée. Elle contiendra des informations détaillées sur le lieu de la Conférence, les moyens de transports, etc. Trois documents de fond (« Défis et opportunités pour les femmes des zones arides – une perspective mondiale », « Plate-forme d'action de Pékin – une revue des trois principaux piliers dans le cadre du processus de la CCD », « Les femmes des zones arides ») seront publiés avant le début de la Conférence, ainsi que des résumés de toutes les présentations prévues. Ces documents seront disponibles sur le site consacré à l'année internationale des déserts à l'adresse <http://www.iydd.org/pages/beijing.htm>.

6. Résultats attendus

12. Il est prévu de rassembler les comptes rendus de la Conférence et de les publier sous format électronique et imprimé. En plus du texte entier des présentations de panels thématiques et interactifs, ces actes incluront les rapports des groupes de travail ainsi que les conclusions finales et les recommandations qui constituent la déclaration de Pékin.

7. Organisation des travaux

Lundi 29 mai 2006

08:30 - 09:30	Arrivée et enregistrement des participants Session d'ouverture
09:30 - 10:30	Discours de bienvenue : Hauts représentants algériens, chinois et italiens Secrétaire exécutif de la CCD Représentants des autorités locales, du monde universitaire et de la société civile
10:30 - 11:30	Déclaration des ministres des pays Parties des cinq Annexes concernant la mise en œuvre régionale de la CCD
11:30 - 11:45	Pause café
11:45 - 13:00	1^{ère} session plénière Adoption de l'ordre du jour Election des représentants et du rapporteur Présentation centrale : « Défis et opportunités pour les femmes dans les zones arides – perspective globale » Présentation centrale : « Les femmes et la lutte contre la désertification en Chine »

Visionnage d'un film sur les déserts (réalisé par les Ministères de l'environnement algérien et italien)

13:00 - 15:30

Pause déjeuner

15:30 - 18:30

2^{ème} session plénière

Table ronde : « L'actif des femmes en matière de conservation des sols et de développement durable »

Discussion

18:30

Réception

Mardi 30 mai 2006

09:00 - 09:30

Introduction à l'organisation des travaux de la Conférence
Introduction du rapporteur de la Conférence et des experts

09:30 - 13:00

3^{ème} session plénière

Présentations thématiques :

« Plate-forme d'action de Pékin – revue des trois principaux piliers dans le cadre du processus de la CCD »

Sujets :

- Participation active des femmes à la prise de décision en matière environnementale à tous les niveaux
- Intégration des questions et des perspectives de genre aux politiques et programmes en faveur du développement durable
- Renforcement ou établissement de mécanismes nationaux, régionaux et internationaux permettant d'évaluer l'impact des femmes sur le développement et les politiques environnementales

Discussion

« Les femmes des zones arides »

Sujets :

- Agriculture et sols, accès à la terre, ressources naturelles et crédit
- Les femmes et le développement durable des zones arides – contexte socio-économique (santé, éducation, renforcement des capacités)

Discussion

« Femmes et développement durable, de nouvelles opportunités à saisir »

Etudes de cas :

- Reforestation et mécanisme de développement propre
- Approvisionnement en énergie solaire des écoles en République islamique d'Iran
- Opportunités économiques pour les femmes dans les zones arides - initiatives communes du secteur privé et des fermiers locaux
- Améliorer au quotidien la vie et la santé des femmes et des enfants dans les zones arides

- Les femmes dans le développement de bassins versants et les Objectifs du Millénaire pour le Développement
- Renforcer le pouvoir des femmes : un acteur essentiel dans la lutte contre la désertification au Sahel
- Développement rural, réduction de la pauvreté et prévention de la désertification : approche compréhensive
- Le marché bio de Missira : La rééducation du regard et du goût des citoyens/consommateurs comme facteur de développement durable

Discussion

13:00 - 15:00 Pause déjeuner

15:00 - 17:30 **Groupes de travail thématiques**

Mercredi 31 mai 2006

09:30 - 13:00 **Groupes de travail thématiques**

13:00 - 15:00 Pause déjeuner

15:00 - 17:30 **Groupes de travail thématiques**

Les groupes de travail doivent travailler à leurs rapports et les soumettre au groupe de rédaction, qui préparera les conclusions et recommandations.

Jeudi 1^{er} juin 2006

09:30 - 13:00 **Session de clôture**

Présentation des conclusions et recommandations par le rapporteur de la Conférence
 Discussion autour du projet de conclusions et de recommandations
 Adoption de la déclaration de Pékin
